

Débat national

Question n°2 :

La première intervention porte sur les risques de désengagement de l'Etat qui pourrait résulter de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services, dans le cadre de l'OMC) : privatisation de l'école, accroissement de l'inégalité des chances, rôle croissant du financement privé. La question est posée de savoir si la « taxe d'apprentissage », que les entreprises donnent aux établissements de leur choix, ne relève pas de cette logique.

Le débat est aussitôt recadré sur un premier aspect de la question 02.

Le lien entre culture générale et préparation à la vie active :

De ce point de vue, l'écart semble trop grand entre le monde de l'école et celui de l'entreprise : les « semaines en entreprise » prévues en troisième et en première sont trop courtes pour découvrir la réalité économique, l'ouverture sur le monde professionnel est trop timide. Mais une culture générale est nécessaire pour affronter un « monde incertain », où l'on risque de devoir changer plusieurs fois de métier au cours de sa vie. Encore faut-il définir cette culture générale, qui ne peut être la même aux différents niveaux : l'école élémentaire doit apporter les savoirs fondamentaux, mais aussi contribuer à l'épanouissement de l'individu.

Comment assurer la continuité ?

Les élèves (et leurs parents) vivent souvent mal le passage école – collège ou collège – lycée. Les élèves sont souvent perdus en arrivant au collège, les parents sont mal informés des changements. La différence dans les niveaux d'exigence est mal comprise. Le choc est d'autant plus grand pour les élèves qu'ils passent du « maître unique » du primaire à une équipe de professeurs au collège. Il faudrait que les élèves soient habitués dès l'école primaire à la multiplicité des intervenants. IL existe des expériences de liaison école –collège : les élèves de CM2 se rendent dans le collège voisin plusieurs fois dans l'année. Pourrait-on faire de même pour le passage collège-lycée ? C'est plus difficile, compte tenu des orientations en fin de troisième qui dispersent les élèves dans des établissements différents.

La question des « passerelles » :

Préparer à la vie active dans un monde incertain, c'est aussi reconnaître aux élèves le droit à l'erreur. S'il existait davantage de facilités pour revenir sur un choix d'orientation, les élèves vivraient mieux le passage de ces paliers, et ne se sentiraient pas condamnés lorsqu' une orientation leur apparaît à l'usage mal adaptée. IL faudrait plus de souplesse, et des voies de rattrapage. Pourquoi ne pas permettre aussi des arrêts momentanés d'études, pour se réorienter et se re-motiver ?

Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour toutes les décennies à venir ?

Pour concilier éducation et instruction il faut réaménager les contenus des programmes afin de dégager des plages horaires réservées à l'apprentissage de la citoyenneté.

Donner à toute la communauté éducative les moyens de faire respecter les règles de vie en société.

Diversifier et multiplier les activités d'apprentissage pour que l'élève développe des capacités d'adaptation, de travail en autonomie, de curiosité afin de mieux se préparer à la vie active.

Définir des contenus minimaux pour chaque palier éducatif.

Le lycée doit donner les moyens à chaque élève de choisir en toute connaissance son projet personnel et d'être à même de se conduire en citoyen responsable.

Question n°8

L'organisation du travail scolaire :

L'équilibre entre les cours magistraux (« où l'on reste assis sans rien faire ») et les autres types d'activités (demi-classes, travaux en groupes, etc.) est à revoir. Les effectifs des classes sont souvent trop lourds. Les programmes sont trop volumineux, et il serait préférable d'apprendre aux élèves à apprendre. Mais il n'est pas toujours facile de déterminer l'utilité de tel ou tel apprentissage. Il faudrait aussi habituer les élèves à un travail collaboratif plutôt que concurrentiel.

Les méthodes pédagogiques et la formation des enseignants

Il faut que les enseignants soient capables de motiver les élèves, mais aussi de faire preuve d'autorité, pour éviter les pertes de temps en classe. Il faut qu'ils soient formés pour cela, la formation disciplinaire ne suffit pas. Les enseignants doivent à la fois maintenir un haut niveau d'exigences et favoriser le plaisir d'apprendre.

L'évaluation :

La façon d'évaluer les élèves compte beaucoup dans la motivation : il faudrait valoriser ce qui est juste plutôt que de sanctionner ce qui est faux. Cela développerait le plaisir d'apprendre. Certains élèves ne travaillent que pour les notes, et tous les élèves s'auto-évaluent et se comparent aux autres. Pourrait-on se passer d'évaluations pendant certaines périodes, comme cela se fait dans les pays d'Europe du nord ? Le système éducatif français n'y est pas prêt !

Comment aider les élèves ?

Le tutorat est une excellente solution. Il faut donc favoriser l'intervention de tous les adultes de la communauté éducative : CPE, assistantes sociales, infirmières, documentalistes... Le travail scolaire ne doit pas reposer seulement sur les interventions des professeurs. Cela peut aussi aider les enseignants car le dialogue avec l'élève et ses parents est facilité.

Le redoublement :

Peu efficace la plupart du temps, car l'élève qui redouble a perdu ses repères, ses camarades. Il ne se sent pas à sa place et est peu motivé. Le redoublement ne peut être efficace que s'il est accepté par l'élève et ses parents, s'il est considéré comme un droit à l'erreur, une seconde chance.

Les élèves travaillent-ils trop ou pas assez ?

EDUCATION PAR LE TRAVAIL : les élèves ne travaillent ni trop ni pas assez, certains travaillent mal, la consolidation des bases est une nécessité avant d'entreprendre une formation.

DIVERSITE DES ELEVES, RYTHMES SCOLAIRES : les journées trop longues (heures de cours, travail personnel en dehors des séances de cours, transports matin et soir) doivent amener à une remise en cause du calendrier scolaire, à favoriser l'implantation de petits internats dans les milieux ruraux et à une nécessaire adaptation des rythmes scolaires pour chaque élève en fonction de la section et du niveau de chacun (mise en place d'un baccalauréat par unités capitalisables).

Comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort ?

SENS DES PROGRAMMES : la lisibilité des compétences attendues, établies par les programmes, ne facilite pas le travail de l'élève en ce sens que l'étendu du champ d'étude dilue l'enseignement et ne favorise pas l'investissement .

PASSERELLES, ORIENTATION : il faut favoriser la perméabilité entre les formations et rendre les allers et retours entre diverses filières possibles.

INSTRUIRE, EDUQUER : la mission de l'école devrait être d'instruire et non d'éduquer mais en prenant en compte la nécessaire dimension de développement de l'autonomie de l'élève.

PROJETS : les élèves ne sont guère enclins au travail scolaire lorsque la société leur donne pour modèles des individus dont la réussite sociale, et surtout financière, doit peu ou rien à l'enseignement scolaire (footballeurs, chanteurs, ...).

Comment développer le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître de comprendre ?

PROJETS : le désir venant avant le plaisir il conviendrait que la société toute entière propose d'autres modèles à notre jeunesse que ceux des individus dont la réussite sociale, et surtout financière, doit peu ou rien à l'enseignement scolaire (footballeurs, chanteurs, ...)

BATIMENT SCOLAIRES : la transmission du savoir dépend de la relation établie avec l'élève ; dans ce sens il conviendrait de favoriser les petits établissements plutôt que les grosses structures, sachant que le désir et le plaisir viennent avec la réussite qui est suscitée par les petits établissements, seuls capables de développer « une culture d'établissement ».

A quelles conditions le redoublement peut-il être efficace ?

DIVERSITE DES ELEVES : le redoublement est vécu comme un échec (hors il n'est efficace que s'il est consenti) et reste un redoublement « en bloc », alors qu'il vaudrait mieux tenir compte du rythme de chaque élève dans une discipline donnée, ainsi, par le biais d'unités de valeurs, chaque élève progresserait à son propre rythme.

Comment aider les élèves à assimiler réellement ce qu'ils apprennent à l'Ecole (tutorat, devoirs à l'Ecole, etc.) ?

INTERDISCIPLINARITE : l'interdisciplinarité est fondamentale ; dans ce sens les TPE sont une réussite qui encourage à développer les projets communs à plusieurs disciplines donc à plusieurs enseignants.

Question n°16

La place des parents :

Tout le monde constate un faible engagement des parents, dès le primaire, et le désengagement est croissant ensuite.

Pourquoi ? Problème de notre société en général, les parents sont des « consommateurs d'école ».

Les parents d'élèves ont aussi le sentiment que leur rôle est mal défini, qu'ils ne servent à rien, qu'ils ne sont pas très bien accueillis. A la sortie des réunions, ils ont souvent l'impression de n'être pas entendus.

Pourtant, leur place est définie par les textes, mais ceux-ci sont appliqués de façon variable, et les parents connaissent souvent mal leurs droits.

Il y a souvent une situation de malaise dans la relation parents / enseignants. Elle est pourtant indispensable, car elle seule permet d'aider vraiment les élèves en difficulté.

L'autorité :

La notion d'autorité est tombée en désuétude, la violence résulte parfois de ce que les parents ne savent plus dire « non ». Les valeurs du civisme et de la citoyenneté se perdent. Il faudrait faire des forums, des expositions avec les élèves, développer le respect de l'autre.

C'est ce à quoi vise en partie l'ECJS, mais malheureusement les filières technologiques n'y ont pas droit, ce qui est anormal !

Il faut saisir toutes les occasions de la vie scolaire pour rappeler les principes fondamentaux, et ne pas se limiter aux cours d'ECJS ou d'instruction civique.

Un travail en commun, avec les élèves et les parents, autour du règlement intérieur peut être très utile à cet égard.

Eduquer :

La notion de communauté éducative est plus large que les élèves, les profs, les parents. En font intégralement partie les CPE, les MI-SE, les ATOSS, les Copsy et aussi les associations qui interviennent. L'absence des agents de bureau et de service à notre débat s'explique par la réforme de leur statut qu'ils ressentent comme une volonté d'exclusion de la communauté éducative.

Place des parents dans l'Ecole.

Il y a une solidarité de la mission éducative entre parents et profs.

Proposition : que la réunion de rentrée avec les parents soit l'occasion d'une véritable concertation avec l'équipe éducative autour du contrat de vie en commun et des objectifs des enseignants.

Respect :

Le respect nécessaire à la relation entre êtres humains donc entre enseignants et élèves suppose une autre façon d'apprendre, une autre façon de communiquer.

Proposition : que la formation à des techniques de communication non violente soit prévue pour l'ensemble des élèves et des adultes d'un même établissement.

Concertation :

Elle est absolument nécessaire entre enseignants, entre profs et élèves ou groupes d'élèves, entre profs et autres personnels, entre profs et parents.

Proposition : les créneaux de concertation doivent être inclus dans l'obligation de service des personnels.

Les trois priorités :

- 1) l'école doit rester une école de la République, un service public qui donne les meilleures chances à tous.
- 2) L'école doit être fondée sur une pédagogie de la réussite :
 - des établissements à taille humaine,
 - des possibilités de ré-orientation, des passerelles entre les filières,
 - un travail scolaire qui valorise la qualité et non la quantité, avec des programmes mis à jour et adaptés.
 - une concertation –régulation incluse dans le temps de service des enseignants.
- 3) la formation des enseignants (initiale et continue) doit inclure une formation à la communication, aux techniques de motivation, et doit leur permettre aussi d'évoluer (mobilité interne et externe).

Remarques complémentaires sur le débat

Certains membres participant aux débats considèrent comme essentiel l'échange enrichissant qu'ils ont eu, point le plus important de ce travail, convaincus qu'ils sont que la consultation n'en est pas une.

Les temps de concertation de ce débat national sont trop courts pour se traduire valablement entre le printemps et l'automne 2004 par une loi d'orientation. Il faut prendre en compte le travail de réflexion et de proposition fait depuis des années par les organisations syndicales et les fédérations de parents .
